Lepidoptères nouveaux du Moyen Atlas (Noctuidae, Lasiocampidae),

par M. F. le Cerf.

Euxoa liouvillei n. sp.

♂. Ailes antérieures blanc ocracé, avec tous les dessins vigoureusement marqués en noir. Ligne basale indiquée par deux points, un à la côte, l'autre sous la base de la cellule; extrabasilaire oblique à la côte, très incurvée en dessous, non dentée, légèrement convexe sous la cellule, sa partie terminale, sous 1*b*, moins nette et un peu rejetée vers l'extérieur; extramédiane commençant à la côte par un fort point noir, fine, régulièrement dentée sur les nervures entre lesquelles elle se divise en chevrons, le dernier, au bord interne, prolongé en pointe dans la direction de la base, elle est doublée extérieurement d'une étroite ombre maculaire, graduellement atténuée du bord dorsal vers la côte; traits sagittés en forme de chevrons presque égaux placés dans tous les intervalles internervuraux de 1*b* à 8; un dernier, linéaire, se trouve sous l'extrémité de 1*b*, ligne marginale formée de lunules à peine séparées; tache orbiculaire ronde, à centre brunâtre entouré d'ocracé; réniforme brun foncé, divisée et bordée en haut d'un peu plus clair; claviforme allongée, à centre ocracé sombre; aire basale et espace terminal saupoudrés de noirâtre, plus densément sur le second. Franges gris foncé, à base blanc ocracé. Dessous gris ocracé pâle, éclairci vers la base, avec une large ombre centrale commençant à la côte, couvrant les discocellulaires et descendant en s'effaçant jusqu'au-dessous de 2; en arrière de l'origine de cette ombre la côte est blanc ocracé sur 2,5 mm. de large.

Ailes postérieures blanc sale, un peu lavées de grisâtre très pâle vers la marge qui est bordée de gris ocracé clair. Dessous du même ton, avec une forte ombre extramédiane, formée d'un semi d'écailles noirâtres descendant sur 6 et se prolongeant vers la base en saupoudré plus léger. Franges blanches.

Tête ocracé roussâtre; antennes fortement pectinées, à tige blanc ocracé; palpes à second article brun; collier gris ocracé, divisé transversalement par une ligne noire surmontée d'un éclair-

cissement blanchâtre; thorax, en dessus, de la couleur des ailes; face antérieure du prosternum et hanches antérieures gris noirâtre; sommet des fémurs et des tibias gris brunâtre, tarses gris noirâtre annelés d'ocracé.

Envergure : 29 à 33 mm.

Types : 7 ♂ (1 ♂ H. T.), Maroc, Moyen Atlas, ich bou Naçeur, 3.100-3.200 m., 18 au 20-VIII, 1930.

Dédiée en témoignage de haute estime au Dr J. Liouville, Directeur de l'Institut scientifique chérifien, cette remarquable espèce est très variable. La description ci-dessus ne s'applique bien qu'à l'holotype, qui est seul à présenter le maximum de dessins. Les autres individus manifestent une tendance graduelle à l'effacement de l'ombre linéaire doublant en dehors la ligne extramédiane, puis de cette ligne elle-même, et de l'extrabasilaire. Chez l'un d'eux les traits sagittés, quoique tous présents, sont réduits et moins nets; chez un autre la ligne extramédiane, modifiée dans son parcours, monte en droite ligne du bord dorsal à l'angle inférieur de la réniforme sur lequel elle se termine. Il n'y a que les taches orbiculaire, réniforme et claviforme qui, chez tous, restent aussi fortement marquées.

Cet *Agrotis* n'est voisin d'aucun de ceux qui me sont connus en nature. Par la forte pectination des antennes, le nombre et la disposition des traits sagittés, la forme et le développement de la réniforme et de la claviforme, il rappelle quelque peu *Rhyacia vestigialis-albidior* Stg. i. l., de Russie méridionale, mais il en diffère trop par tous les autres caractères pour qu'on puisse évoquer l'idée d'une parenté des deux espèces.

J'avais découvert, sous des pierres entre lesquelles croissaient quelques touffes minuscules d'une petite Graminée (? *Festuca*), une chrysalide de cette espèce qui a donné naissance à une femelle. Malheureusement celle-ci, éclose dans mes bagages au cours du voyage de retour à la côte, fut complètement abîmée. J'ai pu cependant reconnaître qu'elle a les dessins du mâle, mais qu'elle est bien plus grande et que son abdomen est très volumineux. Il est possible qu'elle ne vole pas, à l'inverse du mâle qui est extrêmement vigoureux et résiste parfaitement, dans son vol, au vent violent qui règne presque en permanence sur les cimes dénudées où cette Noctuelle est localisée.

Euxoa theryi n. sp.

♂. — Ailes antérieures gris rougeâtre avec une aire costale bien tranchée blanc rosé dépassant un peu la réniforme, et une fine ligne de même couleur sur le bord inférieur de la cellule; pas de lignes transversales, l'emplacement de l'extrabasilaire seulement

indiqué sous la cellule par l'écart séparant le trait longitudinal basal noir, existant à cet endroit, de la base de la claviforme; celui de l'extramédiane par la limite externe sinuée d'un léger obscurcissement du fond en arrière de la réniforme et sous la cellule qui est noirâtre; sur ce fond obscur se détachent l'orbiculaire, arrondie, finement cerclée de noir, à centre gris rougeâtre; réniforme également bordée de noir, avec le centre gris brunâtre et la partie inférieure blanc grisâtre; claviforme assez longue, à centre grisâtre et contour noir; pli de 1 c. et nervure 2 écaillés de noirâtre jusqu'à l'emplacement de l'extramédiane; espace terminal obscurci de gris noirâtre, sauf à l'apex où existe une petite tache carrée claire, précédée du côté proximal par une ombre grisâtre; sur cet obscurcissement sont inscrits les traits sagittés, noirâtres, inégalement développés, assez rapprochés du bord externe auquel ils sont parallèles, chacun étant appuyé distalement d'un très petit point gris rougeâtre; lunules marginales petites, noires, bien séparées. Dessous gris clair, lavé d'ocracé rougeâtre à la côte et à l'apex, saupoudré de gris noirâtre sur le disque et l'espace terminal, avec les lunules marginales aussi nettes qu'en dessus et une légère indication de point discocellulaire. Franges, en dessus, gris ocracé rougeâtre, plus claires à l'extrémité et précédées à la base d'une ligne jaune ocracé; en dessous gris ocracé clair uniforme.

Ailes postérieures blanc ocracé, un peu obscurcies à la côte et sur l'espace terminal par un semis grisâtre qui remonte un peu vers la cellule entre 4-2; ligne marginale gris clair. Dessous blanc, légèrement saupoudré de gris roussâtre sur le champ costal; point discocellulaire vertiginal. Franges blanc grisâtre à base ocracée, en dessus, monochromes en dessous.

Tête et thorax brunâtres, angles inférieurs du front ocracé clair; antennes moyennement pectinées, à tige blanc ocracé; prothorax avec une ligne transversale noire précédée d'une mince ligne ocracée; abdomen blanc ocracé; pattes mêlées de brunâtre et d'ocracé pâle; prosternum et hanches antérieures gris brun; tarses blanc ocracé annelés de gris noirâtre à la base.

Envergure : 31 à 35 mm.

Types : 4 ♂ (1 ♂ H. T.).

id. f. **ahmed** nova.

♂. — Fond uniformément gris argileux ocracé, sans éclaircie costale, avec les mêmes dessins que chez le type, mais avec l'intérieur de la cellule gris brunâtre seulement entre la réniforme et l'orbiculaire.

Envergure : 33,5 mm.

Type (H. T.) : 1 ♂.

Maroc, Moyen Atlas, massif du bou Iblane, Afraou des beni Abdallah, 2.500-2.600 m., 22 et 23-VIII-1930.

Cette espèce, qui est dédiée amicalement à M. A. Théry, Adjoint au Directeur de l'Institut scientifique chérifien, est aussi instable que la plupart des espèces du groupe d'*Euxoa tritici* L., dans lequel elle se place. Comme ses congénères : *tritici, aquilina, distincta, distinguenda*, etc., elle se présente sous deux formes principales, l'une à coloris vif et tranché — type décrit en détail ci-dessus —, l'autre homochrome, grisâtre (f. *ahmed*), entre lesquelles il existe des transitions.

Parmi les espèces contenues dans la collection du Muséum, c'est apparemment d'*E. vitta* Esp., des Alpes de France, Suisse, et Europe centrale, et d'*E. christophi* Stg., de Russie méridionale et du Turkestan, qu'elle se rapproche le plus. Toutes deux sont en effet dépourvues de l'éclaircie longitudinale, qui, en dessous des ailes antérieures, se détache sur le fond en arrière des discocellulaires, et possèdent le même champ terminal obscurci et les traits sagittés appuyés sur une antéterminale peu sinueuse et plus rapprochée du bord externe, les lignes extrabasilaires et extramédiane obsolètes. Toutefois, c'est avec *vitta* que *Théryi* a le plus de ressemblance par la forme des ailes, des dessins et aussi la pectination des antennes, pectination qui est notablement plus longue chez *christophi*.

EPIPSILIA HELVETINA B., ssp. **lhassen** nova.

♂ ♀. — Diffère de la race typique par la coloration générale gris ocracé, sur laquelle se détachent plus nettement, en jaune ocracé, la réniforme, l'orbiculaire, la ligne marginale des deux paires d'ailes, et moins distinctement l'extrabasilaire. Le dessous des ailes et du corps est aussi plus clair, lavé d'ocracé pâle ; enfin les angles inférieurs du front et l'extrémité des palpes sont jaunes d'ocre clair.

Envergure : ♂ 41,5-45 mm., ♀ 43,5 mm.

Types : 4 ♂ (1 ♂ H. T.) 1 ♀ Maroc, Moyen Atlas, ich bou Naçeur, 3.100-3.200 m., 18 au 20-VIII-1930.

E. helvetina B. n'était jusqu'ici connu que des Alpes, des Pyrénées (ssp. *pyrenaica* Brsn.) et d'Arménie. C'est le premier Lépidoptère de caractère purement alpin qui ait été trouvé jusqu'ici dans l'Afrique du Nord.

Epipsilia turbeti n. sp.

♂. — Ailes antérieures d'un gris cendré, uniforme, assez foncé et légèrement ocracé, sur lequel les lignes ordinaires se distinguent à peine en un plus obscur. Extrabasilaire oblique de la côte au pli de 1 c, un peu rentrante de ce point au bord dorsal ; extramédiane

brièvement denticulée de la côte à 3, formant au-dessous une dent saillante sur 1*b*; elle est bien écartée de la réniforme, qui n'est indiquée que par un léger obscurcissement diffus, avec une petite éclaircie linéaire centrale; ombre médiane située à égale distance des deux lignes principales; espace terminal uniformément de la couleur du fond, sans trace de ligne antéterminale ni de traits sagittés; lunules marginales très petites, à peine distinctes; marge bordée de jaune ocracé clair. Franges gris foncé à sommet plus clair. Dessous blanc ocracé grisâtre, avec une légère indication de ligne extramédiane.

Ailes postérieures grises, un peu éclaircies vers la base et au bord abdominal. Dessous blanc ocracé. Franges blanches, légèrement lavées d'ocracé pâle à la base. Tête et corps de la couleur des ailes.

Envergure : 40 mm.

Type (H. T.) : 1 ♂, Maroc, Moyen Atlas, ich bou Naçeur, 3.100-3.200 m., 18-20-VIII-1930.

Cette espèce est dédiée à mon ami le Capitaine Turbet, à qui je suis redevable de toutes les facilités qui m'ont permis d'accéder aux grands massifs du Moyen Atlas et d'y séjourner.

Elle se place au voisinage d'*E. simulatrix* Hb. (= *nyctymera* B.) de France centrale et méridionale, Espagne, Dalmatie et Taurus. Elle s'en distingue par la forme plus étroite des ailes, surtout des antérieures qui ont aussi le bord externe coupé plus droit, la coloration plus grise et plus uniforme, les lignes moins fortement dentées et non bordées de clair, la tache réniforme encore moins marquée, l'orbiculaire complètement absente, le dessous beaucoup plus blanc, et sans obscurcissement terminal.

Dendrolimus pini L., ssp. **atlantica** nova.

♂. — Ailes antérieures à fonc blanc grisâtre fortement saupoudré de brun noirâtre ; ligne médiane fine et peu nette ; extramédiane presque aussi mince mais mieux marquée ; discale fortement festonnée sur les nervures, épaissie en macules noires entre 4-5 et entre le bord dorsal et 2 ; espace compris entre cette ligne et la précédente faiblement lavé de brun chocolat au-dessous et au-dessus de la saillie rentrante maculaire de la ligne discale ; un trait longitudinal noir, continu, large de 1,5 à 2 mm., part de la base, passe sur le point blanc discocellulaire, et rejoint l'extramédiane entre 4-5 ; marge lavée de brun noirâtre. C'est dans l'espace compris entre la médiane et l'extramédiane que le fond blanc grisâtre apparaît le plus nettement, sur toute cette aire il est divisé longitudinalement par de minces traits brun noir peu définis marquant l'emplacement des nervures. Dessous brun, éclairci de grisâtre sur le disque, avec une ombre basale et trois lignes transversales macu-

laires brun foncé. Franges concolores. Ailes postérieures en dessus brun rougeâtre foncé, un peu éclairci vers la base. Dessous brun, lavé de grisâtre vers la base, avec la côte et deux bandes discales diffuses et maculaires brun foncé. Franges concolores.

Corps de la couleur des ailes; antennes brun noir, à tige blanche; tarses de toutes les pattes noirâtres, largement annelés de blanc à l'extrémité de chaque article.

Envergure : 68 mm.

Type (H. T.) : 1 ♂, Maroc, Moyen Atlas, Forêt de Timelilt, 1.600-1.750 m., 23-VI-1928.

Cette espèce, nouvelle pour l'Afrique, qui vit exclusivement en Europe et dans toute l'Asie paléarctique (y compris le Japon) sur les Pins, s'est adaptée dans le Moyen Atlas au Cèdre, seul Conifère de la région où je l'ai découverte.